

Fiche: Soins collaboratifs, soutien aux MG pour la prise en charge des patients avec des patho psy

1.3.1. Renforcer la formation des médecins généraliste en santé mentale

1.3.2 Soutenir, développer des dispositifs de soins coordonnés psychiatrie –MG

1.3.2 Soutenir, développer des dispositifs de soins coordonnés psychiatrie –MG

Regrouper une seule et même fiche action "soins collaboratifs, soutien aux MG pour la prise en charge des patients avec des patho psy ». 1.3.1 + 1.3.2 dans CTSM

Groupe de Suivi	Orientation - SI Primaires Med Ville
Titre	1.3.2 Soutenir, développer des dispositifs de soins coordonnés psychiatrie – MG « soins collaboratifs, soutien aux MG pour la prise en charge des patients avec des patho psy » 1.3.2
Catégories	Public :
	Thématique : SI Primaires Med Ville
	Offre de soins ou de services :
Cadrage Régional	Les malades psychiques chroniques ont une espérance de vie diminuée de 5 à 10 ans, selon les études, du fait de facteurs combinés : mauvaise observance, difficultés relationnelles, pauvreté, iatrogénie, etc. Les efforts pour améliorer la prise en charge somatique en établissement de santé de ces personnes seront poursuivis. La priorité doit porter sur la continuité du suivi par un médecin traitant, sur l'accès aux campagnes de dépistage, sur la santé bucco-dentaire, sur la prise en charge des comorbidités addictives et sur l'accès des handicapés à des bilans périodiques et aux soins techniques.
Justification de l'action	Intégrer référence Diagnostic 92 Promouvoir la mise en place de permanences de professionnels de la psychiatrie au sein des structures d'exercice collectif de soins primaires du département (MSP, CDS, CMS) en s'appuyant sur les initiatives existantes. o À Nanterre, deux demi-journées de consultations avancées de psychiatre sont organisées dans les CMS. o À Asnières, le CMS a également internalisé des consultations avancées hebdomadaires sur orientation des médecins du CMS, pour pallier les difficultés d'accès aux soins en CMP. ☑ Promouvoir, autant que possible, le rapprochement physique des CMP des locaux des équipes de soins somatiques, en cas de relocalisation.
Description de l'action	Objectif :
	Déroulé prévu et calendrier :
	Territoire cible :
	Indicateurs d'évaluation : (suivi et résultat) Nombre de consultations avancées / permanences réalisées annuellement par les professionnels des secteurs psychiatriques au sein de MSP et CDS du département, et communes concernées ☑ Nombre de patients ayant bénéficié de consultations conjointes MG & Psychiatre / nombre de consultations conjointes
Acteur en responsabilité	
Acteurs impliqués	
Ressources prévues	
Références PTSM correspondantes	AXE 1. DEVELOPPER LE REPERAGE PRECOCE DES TROUBLES DE SANTE MENTALE 1.3 Mieux soutenir les médecins généralistes dans le repérage des troubles psychiques

